

# CMJ

CONSEIL MUNICIPAL DES  
JEUNES DES BOIS D'ANJOU

Commune des Bois d'Anjou  
Mairie déléguée de Fontaine-Guérin  
11 rue de la Mairie - Fontaine-Guérin  
49250 Les Bois d'Anjou  
Tel : 02.41.54.73.95  
Mail : cmj@boisdanjou.fr  
Page Facebook : Les Bois d'Anjou  
Site : www.boisdanjou.fr

## — QU'EST-CE QUE LE CMJ ?

C'est le conseil municipal des jeunes, c'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Il est composé de jeunes élus qui participent au développement de la commune et qui mènent des projets. Les conseillers municipaux jeunes représentent tous les enfants des Bois d'Anjou.

## QUI PEUT VOTER ?

Tu es élève de cm1, cm2, 6e, 5e, et 4e, résidant aux Bois d'Anjou. Tu es donc électeur / électrice. Tu voteras dans ta mairie déléguée pour des candidats, garçons et filles.

## — QUE DOIS-TU FAIRE POUR ÊTRE CONSEILLER ?

Tu dois être scolarisé en cm1, cm2 dans les écoles des Bois d'Anjou et en 6e, 5e, 4e dans les collèges privés et publics à proximité de notre commune, et être résidant aux Bois d'Anjou. Il faut déposer ton dossier de candidature. Tu dois préparer ton programme en parlant avec tes camarades pour connaître leurs idées et leurs besoins. Il faudra créer ton affiche électorale qui va t'aider à convaincre les enfants des Bois d'Anjou de voter pour toi.

## TA MISSION DE CONSEILLER MUNICIPALE JEUNE...

Tu es élu pour deux ans. Tu collectes les idées et les souhaits des enfants de la commune. Tu assistes à des réunions régulières : les commissions en petits groupes et les conseils municipaux. Dans les réunions, tu proposes et tu participes à la réalisation de projets utiles pour tous. Tu dois informer les enfants des Bois d'Anjou des décisions qui sont prises.

**TU VEUX QUE ÇA BOUGE AUX BOIS D'ANJOU...**

**QUI PEUT VOTER ?**

**REJOINS LE CMJ!**

**QUI PEUT CANDIDATER ?**

Les dossiers de candidature seront disponibles le jour de la réunion et dans les mairies déléguées à partir du

**18 OCTOBRE 2021.....**

**CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>**

